

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

2024

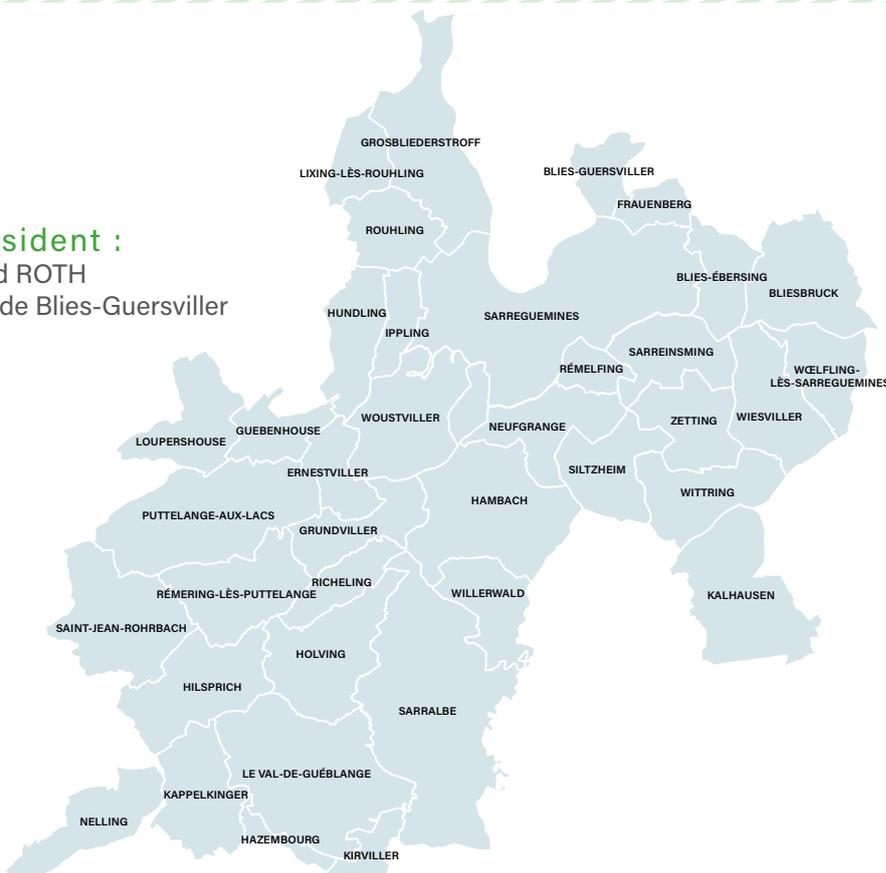


Sarreguemines
Confluences

SOMMAIRE

- 3 ➔ **Edito**
- 4-5 ➔ **Compte administratif 2024**
- 6 ➔ **Ressources Humaines / Santé**
- 7-9 ➔ **Développement économique**
- 10 ➔ **Petite Enfance**
- 11 ➔ **Mobilité**
- 12 ➔ **Assainissement**
- 13 ➔ **Eau potable**
- 14 ➔ **GEMAPI**
- 15-16 ➔ **Déchets ménagers**
- 17 ➔ **Enseignement supérieur et formation**
- 18 ➔ **Communication, animations et événementiels**
- 19 ➔ **Médiathèque**
- 20-21 ➔ **Equipements sportifs**
- 22 ➔ **Aménagement du territoire : Habitat**
- 23 ➔ **Politique de la Ville**
- 23 ➔ **Chantier d'insertion**
- 24 ➔ **Très Haut Débit**
- 25 ➔ **Transition énergétique et développement durable**
- 26 ➔ **Espaces naturels sensibles**
- 27 ➔ **Tourisme**
- 28 ➔ **Urbanisme opérationnel**
- 28 ➔ **Voies vertes/pistes cyclables**
- 29 ➔ **Système d'information géographique (SIG)**

1 Président :
Roland ROTH
Maire de Blies-Guersviller



15 Vice-présidents :

Marc ZINGRAFF (maire de Sarreguemines), Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF (maire de Woustviller), Jean-Claude CUNAT, Jean-Claude KRATZ (maire de Loupershouse), Dominique LIMBACH, Joël NIEDERLAENDER, Jean-Marc SCHWARTZ, Jean-Bernard BARTHEL, Durkut CAN, Gaston MEYER, Denis PEIFFER, Hubert BOURING (maire de Rémelfing), Claude DECKER (maire de Puttelange-aux-Lacs), Jean-Luc ECHIVARD (maire de Rémering-lès-Puttelange), Christiane MALLICK (maire de Lixing-lès-Rouhling).

64 conseillers communautaires :

Marielle ALLARD, Alain BARDA, Eric BAUER, Stéphanie BEDE-VÖLKER, Isabelle BEHR, Irène BERG, Gérard BERGANTZ, Virginie BLAZY, François BOURBEAU, Nicole BOURESY-DORCKEL, Muriele BREINTENBACH, Régis BRUCKER, Sonia BUR (maire du Val-de-Guéblange), Christine CARAFA, Bernard CLAVÉ (maire de Holving), Alain DANN, Pierre-Jean DIDOT (maire de Sarralbe), Carole DIDOT, Luc DOLLÉ, Lucien DORSCHNER (maire de Frauenberg), Ludovic ESTREICH (maire de Kirviller), Jean-Claude FELD, Cyrille FÉTIQUE (maire de St-Jean-Rohrbach), Evelynne FIRTION, Bernard FOUILHAC-GARY (maire de Zetting), Michaël FREYERMUTH (maire de Kalhausen), Michèle GABRIEL, Armand GILLET (maire de Hilsprich), Henri HAXAIRE (maire de Willerwald), Christiane HECKEL, Roger HEIM (maire de Ernestviller), Anne-Marie HENRY, Marie-Thérèse HEYMES-MUHR, Sébastien JUNG, Philippe LEGATO (maire de Ippling), Freddy LITTY (maire de Richeling), Jean-Luc LUTZ (maire de Bliesbruck), Christine MARCHAL, Sophia MATTA, Patricia MOMPER (maire de Hundling), Sandrine MOMPER (maire de Neufgrange), Daniel MULLER (maire de Hambach), Jean-Pierre MULLER (maire de Hazembourg), Nicole MULLER-BECKER, Jean-Luc NEUMANN, Bernadette NICKLAUS, Fabien PEIFER (maire de Woelfling-lès-Sarreguemines), Franck PHILIPPI (maire de Wiesviller), Bertrand POTIÉ (maire de Kappelkinger), Jeannine QUODBACH, Bernard ROHR (maire de Wittring), Michel ROUCHON, Hervé RUFF (maire de Guebenhouse), Sébastien SCHMITT (maire de Siltzheim), Jean-Paul SCHMITT, Jacques SENDRAS (maire de Grundviller), Pascal TARILLON (maire de Blies-Ébersing), Christophe THIEL (maire de Nelling), Corinne THINNES, Sylvie THIRION, Maxime TRITZ, Jean-Claude VOGEL, Pascal WEISLINGER (maire de Grosblierstroff), Yves ZINS (maire de Sarreinsming).

38 communes :

Bliesbruck, Blies-Ébersing, Blies-Guersviller, Ernestviller, Frauenberg, Grosblierstroff, Grundviller, Guebenhouse, Hambach, Hazembourg, Hilsprich, Holving, Hundling, Ippling, Kalhausen, Kappelkinger, Kirviller, Lixing-lès-Rouhling, Loupershouse, Nelling, Neufgrange, Puttelange-aux-Lacs, Rémelfing, Rémering-Les-Puttelange, Richeling, Rouhling, Saint-Jean-Rohrbach, Sarralbe, Sarreguemines, Sarreinsming, Siltzheim, Val de Guéblange, Wiesviller, Willerwald, Wittring, Woelfling-lès-Sarreguemines, Woustviller, Zetting.

L'édito



L'intercommunalité vise à unir les efforts des communes pour réaliser des projets d'envergure, que celles-ci ne pourraient mener de manière isolée.

Dans cette dynamique, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences place le développement économique au cœur de ses priorités, en accordant une attention particulière à l'emploi, à la création de nouveaux services et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Le rapport d'activités que nous présentons ne se limite pas à un simple acte administratif imposé par le Code Général des Collectivités Territoriales. C'est avant tout un outil de transparence, offrant aux élus, partenaires et citoyens une vision claire du travail réalisé par la Communauté d'Agglomération. Ce rapport fait le bilan de l'année 2024, avec des données précises, et présente les projets et initiatives pour l'année à venir.

Je vous invite à le parcourir.

Très bonne lecture !

Roland Roth

Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

Le territoire en quelques chiffres

139 060 092,86€

Budget primitif agrégé

376 agents
à votre service

14

séances plénières et
réunions du Bureau*
en 2024

185
délibérations

65 267
habitants

33 503
hectares

* Bureau : organe exécutif composé du Président, des Vice-présidents et des Maires de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.



Le compte administratif est le bilan des dépenses et des recettes réellement exécutées au cours de l'année. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences dispose d'un budget principal et de cinq budgets annexes : le développement économique, les déchets ménagers, l'assainissement, la mobilité et l'eau potable.

FONCTIONNEMENT

RECETTES	
Répartition	En euros
Dotations et participations diverses	16 841 451,37
Fiscalité	29 971 651,00
Produits des services et redevances	9 886 098,15
Autres produits de gestion (revenus des immeubles, subventions...)	3 653 116,26
Recettes exceptionnelles	600 000,00
Total des recettes	60 952 316,78
Recettes fiscales	49,17%

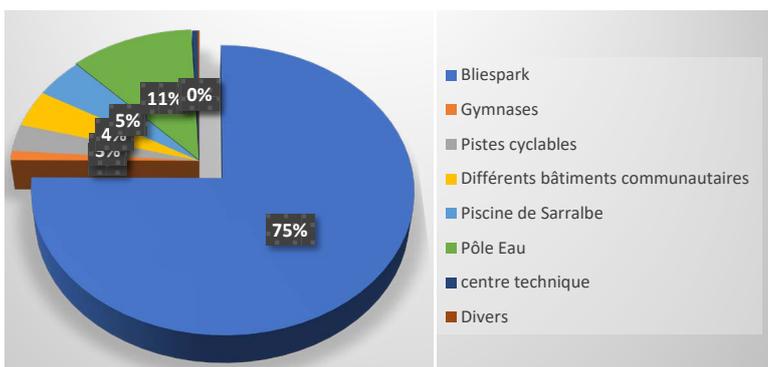
DEPENSES	
Répartition	En euros
Charges à caractère général	11 165 017,49
Charges de personnel	8 071 193,51
Reversement aux communes	15 676 037,16
Charges d'intervention	11 611 701,26
Charges financières	390 590,68
Dotations aux provisions	249 008,78
Total des recettes	47 163 548,88
Recettes fiscales	33,24%

INVESTISSEMENT

RECETTES	
Répartition	En euros
Subventions d'équipement	1 403 519,64
Emprunt	1 799 000,00
FCTVA	1 155 663,11
Recettes d'ordre	13 969 294,11
Total des recettes	18 327 476,86

DÉPENSES	
Répartition	En euros
Remboursement capital emprunt	11 165 017,49
Subventions versées	8 071 193,51
Fonds de concours versés aux communes	15 676 037,16
Dépenses d'équipement	11 611 701,26
Travaux	390 590,68
Total des recettes	249 008,78

FOCUS SUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX



Bliespark	6 192 236,20 €
Pôle Eau	941 286,91 €
Piscine de Sarralbe	373 931,94 €
Différents bâtiments communautaires	342 903,72 €
Pistes cyclables	251 676,46 €
Gymnases	86 945,82 €
Centre technique	42 084,00 €
Divers	15 847,32 €
TOTAL	8 246 912,37 €

Budget principal

Chiffres-clés 2024

Dépenses réelles de fonctionnement :

45 866 938,00 €

Virement vers le développement économique :

3 000 000 €

Virement vers les déchets ménagers : **0 €**

Fonds de concours ordinaire unique :

30 000 € / an / commune

Taux de réalisation des dépenses de fonctionnement : **81,17 %**

Dépenses d'équipements et travaux d'investissement :

30 283 369,68 €

Perspectives 2025

Dotation de solidarité pour les 38 communes : **3 526 910 €**

CFE : **22,18%** / TH : **8,04%** / TFB : **0,219%** / TFNB : **2,99%**

Prise en charge nette du FPIC : **494 288 €**

Gestion maîtrisée des charges de fonctionnement

Poursuite de la démarche de certification des comptes dans un souci de fiabilité et de transparence des finances publiques. Cependant, l'Agglo est la seule collectivité du Grand Est à s'être engagée dans la certification conventionnelle, le niveau le plus exigeant du dispositif.

Budgets annexes

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

	Fonctionnement	Investissement	Résultat global cumulé toutes sections
Dépenses réelles et d'ordre	5 131 096,66 €	11 628 442,63 €	16 759 539,29 €
Recettes réelles et d'ordre	4 259 420,24 €	8 614 348,91 €	12 873 769,15 €
Résultat 2024 provisoire	-871 676,42 €	-3 014 093,72 €	-3 885 770,14 €

MOBILITÉ

	Fonctionnement	Investissement	Résultat global cumulé toutes sections
Dépenses réelles et d'ordre	5 911 947,40 €	1 080 028,02 €	6 991 975,42 €
Recettes réelles et d'ordre	6 274 416,64 €	682 533,25 €	6 956 949,89 €
Résultat 2024 provisoire	362 469,24 €	-397 494,77 €	-35 025,53 €

ASSAINISSEMENT

	Fonctionnement	Investissement	Résultat global cumulé toutes sections
Dépenses réelles et d'ordre	6 590 198,93 €	5 201 737,92 €	11 791 936,85 €
Recettes réelles et d'ordre	8 194 794,75 €	4 170 043,93 €	12 364 838,68 €
Résultat 2024 provisoire	1 604 595,82 €	-1 031 693,99 €	572 901,83 €

DÉCHETS MÉNAGERS

	Fonctionnement	Investissement	Résultat global cumulé toutes sections
Dépenses réelles et d'ordre	12 571 657,52 €	2 659 743,04 €	15 231 400,56 €
Recettes réelles et d'ordre	13 876 459,67 €	2 145 649,97 €	16 022 109,64 €
Résultat 2024 provisoire	1 304 802,15 €	-514 093,07 €	790 709,08 €

EAU POTABLE

	Fonctionnement	Investissement	Résultat global cumulé toutes sections
Dépenses réelles et d'ordre	2 703 565,29 €	2 215 152,58 €	4 918 717,87 €
Recettes réelles et d'ordre	4 908 017,35 €	2 533 402,21 €	7 441 419,56 €
Résultat 2024 provisoire	2 204 452,06 €	318 249,63 €	2 522 701,69 €

Pour assurer les services publics de sa compétence, la Communauté d'Agglomération s'appuie sur son personnel. La maîtrise des frais de personnel est impérative à l'heure où elle se voit confier de plus en plus de compétences par l'Etat.

Chiffres-clés 2024

Budget :

Frais de personnel (hors formation et médecine du travail) :

15 335 746€

Effectifs : **375** personnes, à savoir :

256 titulaires / stagiaires,

48 agents non titulaires,

26 personnes vacataires / emploi accessoire,

2 apprentis,

24 salariés en CDDI (chantier d'insertion),

11 agents détachés (non rémunérés par la CASC),

5 agents en disponibilité,

3 agents mis à disposition (rémunérations prises en charge par l'employeur d'accueil),

Sur l'année, **172** agents sont partis en formation pour un total de **660** jours

Faits marquants 2024

- Versement d'une prime exceptionnelle de maintien du pouvoir d'achat, proportionnelle à la rémunération perçue au cours d'une période de référence fixée par la réglementation
- Installation des services « assainissement et eau potable » dans un nouveau bâtiment, la Maison de l'Eau
- Mesure exceptionnelle qui débloque le plafond du Compte Épargne Temps à 70 jours (au lieu de 60 jours), en raison des JO
- Publication d'indices portant sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes : notre établissement répond aux exigences réglementaires
- Stabilisation du télétravail

Perspectives 2025

- Nouveau prestataire pour l'assurance statutaire après de nombreuses années de collaboration avec RELYENS
- De nouveaux horaires pour les gardiens de déchèterie, en lien avec une harmonisation de l'ouverture de ces équipements aux usagers
- Sensibilisation du personnel à la prévention du harcèlement et à la laïcité

Santé

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences s'est engagée en 2024 dans l'élaboration d'un Contrat Local de Santé, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Chiffres-clés 2024

Une **quarantaine** de professionnels et associations interviewés sur les questions de santé

1 268 répondants au questionnaire « santé » diffusé auprès des habitants

119 professionnels ont répondu à un questionnaire sur leurs pratiques et projets

Faits marquants 2024

Le 30 mai 2024, composition d'un comité de pilotage chargé de suivre la démarche

Le 16 octobre 2024, séminaire associant 56 professionnels, représentants d'associations et élus pour un travail collectif sur le diagnostic du Contrat Local de Santé

Perspectives 2025

- Validation du diagnostic
- Priorisation des enjeux
- Elaboration des fiches actions



Le développement économique est une des compétences clés de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences : la création d'emploi, l'implantation de nouvelles entreprises sur son territoire sont des vecteurs d'attractivité. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences agit alors par le biais de l'aménagement de ses zones d'activités, la commercialisation de parcelles dédiées à l'activité économique, l'attribution de subventions ou encore l'organisation d'évènements spécifiques.

Chiffres-clés 2024

Projet HoloSolis : **900 millions d'euros** d'investissement, **1 900 emplois** directs

Grand Marché des Producteurs : **2 éditions** et plus de **3 000 visiteurs**.

Faits marquants 2024

- Poursuite du projet de la société HoloSolis sur l'Europôle Sarreguemines Confluences de Hambach
 - > Enquête publique portant sur les dossiers de permis de construire, d'autorisation environnementale et du raccordement électrique du 14 octobre au 12 novembre 2024 avec des avis favorables des commissaires enquêteurs
- Poursuite de l'accompagnement de la société Weerts Group pour son implantation sur l'Europôle Sarreguemines Confluences de Hambach
- Réalisation des fouilles archéologiques sur la phase 3 de l'Europôle Sarreguemines Confluences de l'été à l'automne 2024
- Finalisation des études des 2 ouvrages d'art de la phase 3 de l'Europôle Sarreguemines Confluences et démarrage des travaux
- Etudes des travaux de voirie et du carrefour d'accès de la phase 3 de l'Europôle
- Finalisation des travaux de voirie permettant la desserte de la phase Ouest du Parc d'activités de Woustviller. Le coût de l'opération globale d'aménagement s'élève à 2 557 000 euros HT
- Construction par la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) de trois bâtiments : une extension d'un hall logistique pour l'entreprise Continental à Sarreguemines, un bâtiment d'exploitation loué par l'entreprise Optimas sur l'Europôle Sarreguemines Confluences ainsi qu'un bâtiment proposé à la location au sein du Parc d'activités de Woustviller
- Soirée « Entreprises-Elus » du 7 novembre 2024, avec la présence de Mme Roselyne Bachelot. Le Grand Prix d'Honneur a été décerné à l'entreprise Eberhart de Woustviller.
- Organisation du 3^{ème} marché de printemps à Woustviller, avec un partenariat étroit avec l'école du village :

> Organisation en amont d'une visite de la Biquerie du Kili (GAEC du Kremerich) à l'école de Woustviller.

> Atelier cuisine avec le chef Mathieu OTTO, Bocuse d'or, préparation de tartines chaudes par les élèves

- Organisation du traditionnel Grand Marché des producteurs d'automne le 6 octobre 2024 pour la seconde fois au siège de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, permettant d'accueillir davantage de producteurs locaux avec une soixantaine de stands et plusieurs milliers de visiteurs.

Perspectives 2025

- Poursuite de l'accompagnement des sociétés HoloSolis et Weerts dans leurs différentes démarches administratives
- Travaux de terrassement pour la phase 3 de l'Europôle Sarreguemines Confluences permettant la commercialisation de 25 Ha supplémentaires
- Finalisation des travaux d'ouvrages d'art de la phase 3 de l'Europôle.
- Démarrage des travaux du carrefour d'accès sur la RD 661 de la phase 3 de l'Europôle.
- Lancement d'une étude de densification de nos zones d'activités économiques existantes, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM)
- Lancement d'une étude prospective en partenariat avec la SEBL Grand-Est et Iris Conseils sur l'identification d'une potentielle nouvelle zone d'activités sur le territoire de la Communauté d'Agglomération
- Organisation du marché des producteurs de printemps le 18 mai 2025 à Neufgrange avec un partenariat en amont avec l'école du village
- Organisation du Grand Marché des Producteurs le 5 octobre 2025 au siège de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.



Chiffres-clés du fichier des entreprises sur l'ensemble des zones industrielles et commerciales :

Zones	Nb ent	En %	Nb salariés	En %
Zone Industrielle Sarreguemines Sud	188	42,63%	3927	38,59%
Zone commerciale de Sarreguemines	21	4,76%	49	0,48%
Zone industrielle de Rémelfing	60	13,61%	745	7,32%
Actizone de Grosbliedestroff	19	4,31%	1931	18,98%
Parc d'activités de Woustviller	7	1,59%	240	2,36%
Zone artisanale de Hambach	43	9,75%	541	5,32%
Zone de l'Europôle de Hambach	6	1,36%	277	2,72%
Zone artisanale de Rouhling	9	2,04%	121	1,19%
Avenue marchande de Grosbliedestroff	9	2,04%	532	5,23%
Pépinière Espace Entreprise	29	6,58%	327	3,21%
Zone commerciale de Sarralbe	16	3,63%	88	0,86%
Zone industrielle de Sarralbe	34	7,71%	1398	13,74%
Type	Nb ent	En %	Nb salariés	En %
Industrie	62	14,06%	4619	45,39%
Automobile	64	14,51%	1658	16,29%
Commerce	127	28,80%	1170	11,50%
Services	74	16,78%	1143	11,23%
Bâtiment	51	11,56%	552	5,42%
Transport	15	3,40%	497	4,88%
Négoce	29	6,58%	401	3,94%
Artisanat hors BTP	19	4,31%	136	1,34%



Espace Entreprise effectue pour le compte de l'Agglo une mission de développement économique qui porte sur douze zones d'activités (industrielles, artisanales et commerciales) dont la pépinière basée sur site. Espace Entreprise a une mission d'intermédiation entre le chef d'entreprise et l'écu.

Chiffres-clés 2024

Budget : 113 886 euros

999 personnes orientées en 2024

297 créateurs / repreneurs accompagnés

Ateliers loués à 100 % / Bureaux loués à 90 %

39 entreprises « domiciliées » chez Espace Entreprise

19 dossiers A2I instruits pour 87 356 euros de subventions allouées

7 dossiers AMIE57 pour 78 212 euros de subventions allouées

15 créateurs accompagnés par IME pour 178 500 euros prêtés sur le territoire de l'Agglo

Faits marquants 2024

- L'année 2024 a vu l'achèvement du projet SDAA à Woustviller ;
- L'année a été marquée par un ralentissement de la demande de foncier constructible sur l'ensemble du territoire mais aussi par le début de la commercialisation de la phase ouest de Woustviller (10 HA).

Commercialisations 2024 :

- > Chêne de l'Est à Woustviller
- > HoloSolis sur l'Europôle
- > Weerts sur l'Europôle

Des extensions capacitaires significatives ont vu le jour ou démarré en 2024 :

- > Continental (SEML) 6 000 m² à Sarreguemines
- > Toussaint 2 700 m² à Woustviller
- > Othon Fey 5 300 m² à Remelving
- Un bâtiment relais de 7 300 m² a été livré en septembre 2024 sur l'Europôle de Hambach. Il est le fruit d'une discussion démarrée en 2022 entre la SEML, la société Optimas (preneur) et Espace Entreprise.
- Espace Entreprise a également effectué l'intermédiation entre Coleas (preneur) et la SEML concernant un bâtiment relais sis sur l'Europôle de Hambach.
- Espace Entreprise poursuit sa mission d'instruction de la subvention d'exploitation de l'Agglo (A2I) et de co-instruction (avec Moselle Attractivité) de la subvention pour l'immobilier

d'entreprise (AMIE57). Espace Entreprise demeure un pôle de référence « Entreprendre Ensemble » pour l'accueil des créateurs / repreneurs sur le territoire et l'animation du réseau local des acteurs de la création / reprise (EPCI, Ville, Département, Consulaires, PFIL, Banques, Comptables...) et animer une promotion de créateurs / repreneurs chaque année.

- La création d'entreprise sur notre territoire reste dynamique en 2024, 15 créateurs (issus Agglo) ont d'ailleurs bénéficié du prêt d'honneur d'Initiative Moselle Est pour un montant global de 178 500 euros.

Perspectives 2025

- La commercialisation des parcelles de Woustviller et de l'Europôle de Hambach se poursuivra avec plusieurs projets de construction ou d'extension qui doivent voir le jour en 2025.
- La demande en foncier semble repartir notamment dans le domaine artisanal ;
- La commercialisation par Espace Entreprise d'un nouveau bâtiment relais de 1 800 m² porté par la SEML sur Woustviller démarrera au premier trimestre 2025 ;
- Une nouvelle promotion de créateurs / repreneurs « Entreprendre Ensemble » démarre son parcours de six ateliers, il prendra fin en juillet 2025 ;
- L'animation du pôle « Entreprendre Ensemble » a trois grands objectifs pour 2025 :
 - > l'accompagnement de deux promotions de créateurs repreneurs sur 2025 ;
 - > le renouvellement de l'organisation au courant du dernier trimestre d'un salon de la création d'entreprise à Sarreguemines en partenariat avec France Travail ;
 - > l'animation du réseau des acteurs de la création d'entreprise.



CRÈCHES

Les actions développées par la Communauté d'Agglomération en faveur de l'accueil de la petite enfance visent à renforcer l'attractivité des zones d'activités économiques, favoriser le retour des jeunes parents à leur vie professionnelle et améliorer la conciliation de la vie professionnelle et familiale. Avec la création des multi-accueils « l'Atelier des Lutins » sur l'Europôle à Hambach en 2005 et « la Bulle enchantée » sur la zone industrielle de Sarreguemines en 2011, la Communauté d'Agglomération propose aux salariés et aux entreprises de ces zones d'activités un service d'accueil collectif de qualité et de proximité. L'Atelier des Lutins et la Bulle enchantée, dotés chacun d'une capacité d'accueil maximale de 65 places, accueillent les jeunes enfants de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h à 19h. Gérés par l'entreprise Les Petits Chaperons Rouges dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, ils proposent un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence, ainsi qu'un accueil adapté aux enfants porteurs de handicap. Les crèches appliquent les tarifs horaires de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

La Communauté d'Agglomération a également intégré dans ses compétences les Relais Petite Enfance (RPE) de Sarreguemines en 2006 et de Sarralbe en 2017, dont elle assure la gestion en direct. Les deux Relais ont fusionné en 2020. Le RPE a vocation à informer, conseiller et accompagner les parents, les assistants maternels et ceux souhaitant le devenir, dans leurs démarches. Il propose également un soutien à la parentalité, des actions de professionnalisation des assistants maternels, ainsi que de nombreuses animations et soirées à thème en faveur des parents, des enfants et des assistants maternels.

Chiffres-clés 2024

Crèches

La Bulle Enchantée a accueilli **200 enfants**. La crèche affiche un taux d'occupation réalisé de **67,64%** (temps de présence des enfants) et un taux d'occupation financier de **72,25%** (heures facturées aux parents)

L'atelier des Lutins a accueilli **201 enfants**. La crèche affiche un taux d'occupation réalisé de **64,80%** (temps de présence des enfants) et un taux d'occupation financier de **68,69%** (heures facturées aux parents)

RPE

Le territoire compte **188** assistants maternels agréés par la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Le Relais a été saisi de **5 834** contacts (émis : **4 182** et reçus : **1652**)

52 parents se sont adressés au relais afin d'obtenir une liste d'assistants maternels ou des renseignements sur les différents modes d'accueil.

14 assistantes maternelles ont suivi une formation et **25** assistants maternels ont participé aux groupes de parole et réunions à thème en soirée.

Le relais a proposé 128 temps collectifs dans **12** communes du territoire avec **1 596** participants : **937** enfants, **252** assistants maternels et **407** parents ont participé aux animations organisées par les RPE (matinées d'éveil, atelier musical, sortie ferme, spectacles et animations en partenariat avec la Médiathèque, la ludothèque, les crèches, le centre nautique, etc).

Faits marquants 2024

Crèches

- Engagement de la procédure de renouvellement de la délégation de service public relative à la gestion des deux multi-accueils communautaires : l'Atelier des Lutins et la Bulle Enchantée ;
- Poursuite de l'ensemble des projets engagés dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, contrat signé avec la CAF de la Moselle, portant sur de nombreuses thématiques : petite enfance, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, parentalité, accès aux droits, ... Par exemple : participation au mois de l'enfant organisé par la Ville de Sarreguemines
- Campagne de travaux de rénovation des deux crèches pour un montant total de 260 000 € HT :

> Remise en peinture complète de la Bulle Enchantée et partielle de l'Atelier des Lutins. Les deux bâtiments feront l'objet d'un « relamping » complet afin de basculer tous les points de lumière sur des ampoules LED favorisant également les économies d'énergie

> Remplacement de l'ensemble des panneaux de bois ayant vieilli sur les façades de l'Atelier des Lutins

> Remplacement des menuiseries endommagées de l'Atelier des Lutins

> Modification de l'ensemble des dômes « puits de lumière » afin d'intégrer un vitrage adapté aux rayons UV ainsi qu'une solution technique permettant la meilleure luminosité possible sans chauffe dans les sections à la Bulle Enchantée

> Remplacement de l'ensemble des menuiseries intérieures de la Bulle Enchantée

> Ravalement de façade complet de la Bulle Enchantée.

Perspectives 2025

Crèches

- Augmentation de l'agrément des deux multi-accueils de la Bulle Enchantée et de l'Atelier des Lutins à 75 places par structure (contre un pic à 65 places de 11h00 à 14h00 jusqu'alors) pour permettre de répondre aux besoins de davantage de familles
- Attribution de la délégation de services publics relative à la gestion des deux multi-accueils communautaires : l'Atelier des Lutins et la Bulle Enchantée (2026-2030)

RPE

- Participation au mois de l'enfant (mars) organisé par la Ville de Sarreguemines/travail collaboratif entre de multiples structures pour offrir aux familles des animations de qualité autour du thème « Manger ! Bouger ! Ensemble ». Exemple de proposition : rando poussette, visite de l'entreprise d'horticulture Litzenburger à Bliesbruck
- Organisation d'une formation spécifique pour les professionnels porteurs de projet de Maison d'Assistants Maternels (MAM) ou ceux y travaillant déjà, sur le thème : s'organiser et communiquer en équipe, en MAM
- Présentation d'une plateforme de formation en ligne pour les professionnels de l'accueil individuel qui ne peuvent pas toujours se former les samedis ou en soirée en raison de travail décalé, de responsabilités familiales, de difficultés de déplacement... ;
- Avril/mai 2025 proposition de formation « accompagner une personne avec un trouble de l'autisme »
- Promotion du métier de l'accueil individuel.

La mobilité pour tous les habitants de la Communauté.

Le réseau de transport de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est géré en régie directe. Le réseau CABUS est composé de 4 lignes urbaines et de 9 lignes suburbaines complémentaires des lignes FLUO de la Région Grand Est et comporte à la fois des services en horaires fixes et des services "CABUS à la demande". La tarification, plus avantageuse, fixée par la Communauté d'Agglomération s'applique aussi aux 9 lignes FLUO qui concernent notre territoire.

La Communauté d'Agglomération œuvre également activement pour une mobilité durable en soutenant financièrement le covoiturage domicile-travail et en déployant des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Chiffres-clés 2024

Nombre de scolaires abonnés : **3 800**

Versement Mobilité perçu : **3 337 000 €**

Recettes commerciales : **434 000 € HT**

Participation au transport pour les Personnes à Mobilité Réduite : **79 000 € HT**

Nombre d'inscrits sur l'appli de covoiturage : **4 600**

Nombre de trajets de covoiturage financés par l'Agglo : **52 000**

Incitation financière au covoiturage : **131 000 €**

Faits marquants 2024

- Reconduction du dispositif d'incitation financière au covoiturage pour la période 2024-2026 avec l'opérateur BlaBlaCar Daily qui a fusionné avec Klaxit
- Déploiement d'une billettique intégrant un système d'aide à l'exploitation dans les bus de la régie affectés sur les lignes urbaines
- Poursuite du déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques : 25 bornes opérationnelles sur les 28 bornes planifiées
- Adaptation des lignes et horaires du réseau urbain : étude.



Perspectives 2025

- Adaptation des lignes et horaires du réseau urbain : mise en service :
 - > desservir de nouveaux générateurs de déplacements : Rotherspitz, Super U, Intermarché
 - > donner plus de temps de pause et de régulation aux conducteurs pour tenir compte de l'évolution et des contraintes de la circulation
- Déploiement d'une billettique (intégrant un système d'aide à l'exploitation) dans les véhicules de la régie et des autocaristes affectés sur les lignes suburbaines du réseau Cabus (phase 2 du projet)
- Passation d'une concession de service pour le nouveau contrat de mobilier urbain du réseau Cabus
- Rénovation énergétique de la gare routière de Sarreguemines
- Poursuite du basculement de la flotte de bus au GNC avec l'acquisition d'un bus au gaz
- Nouveau schéma de transport postérieur à 2027 : début des études et de la concertation avec la Région Grand Est.

Gestion des réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales et des ouvrages d'épuration. Suivi du contrat de délégation de service public pour la gestion de la station d'épuration de Sarreguemines. Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Chiffres-clés 2024

Dépenses réelles d'exploitation : **3 700 000 € HT**

Dépenses réelles d'investissement : **3 600 000 € HT**

Autres :

20 stations d'épuration

123 postes de relèvement

330 déversoirs d'orage

690 km de réseau

11 450 000 m³ d'eaux traitées

3 000 000 m³ facturés

25 570 usagers

Faits marquants 2024

- Travaux sur réseaux de collecte : rue de l'Union à Sarreguemines, Côte des Vignobles à Grosbliederstroff, Impasse de la Source à Puttlinge, rue du Stade à Woustviller, rue de Neunkirch à Sarreinsming, Neufgrange eaux claires parasites, ...
- Poursuite travaux sur la Step de Sarreguemines : passerelles, surpresseur
- Consultation équipement des points A2 STEP 500 – 2000
- Fin de l'étude du potentiel de déraccordement des eaux pluviales du système d'assainissement de Sarreguemines
- Fin de l'étude temps de pluie du système d'assainissement de Sarreguemines : phase 4 conclusion et propositions de travaux
- Levé topo Loupershouse, Lixing lès Rouhling, et Rouhling ;
- Etude de déraccordement eaux pluviales rue des Alliés à Wittring ;
- Etude sur la déconnexion des bassins versants extérieurs à Sarreinsming
- Etude utilisation eaux usées traitées Step Rouhling pour arrosage Golf Sarreguemines
- Etude pour la réhabilitation de la lagune de Saint-Jean-Rohrbach
- Consultation pour la réhabilitation des postes de refoulement des eaux usées : Golf Sarreguemines, rue de Kappelkinger à Hilsprich, rue Pêcheurs et rue Forêt à Holving ; rue Monnet à Hambach ; rue Ziegler à Sarralbe ; Poste Mac Do à Sarreguemines



Perspectives 2025

- Etude pour la réalisation d'un réseau eaux usées avec poste refoulement Rue du Canal à Sarralbe
- Travaux sur réseaux de collecte : rues de France, du Breuil, D'Hausen, Jolly, Poincaré et avenue de la Blies à Sarreguemines, rue Touba à Sarralbe, rue Principale et rue de Hilsprich à Rémering, divers chemisages ...
- Travaux de réhabilitation des postes de refoulement des eaux usées : Golf Sarreguemines, rue de Kappelkinger à Hilsprich, rue Pêcheurs et rue Forêt à Holving ; rue Monnet à Hambach ; rue Ziegler à Sarralbe ; Poste Mac Do à Sarreguemines
- Fin étude et travaux pour la réhabilitation de la lagune de Saint-Jean-Rohrbach
- Travaux équipement des points A2 STEP 500 – 2000



Gestion des réseaux et ouvrages d'alimentation en eau potable sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Suivi des cinq contrats de délégation de service public.

Chiffres-clés 2024

Dépenses réelles d'exploitation : **211 000 € HT**

Dépenses réelles d'investissement : **1 150 000 € HT**

Autres

16 forages, **1** prise d'eau en Sarre, **1** captage de sources, **7** usines de traitement, **26** unités de stockage, **614 km** de réseau

5 200 000 m³ prélevés – **3 900 000 m³** vendus
25 650 abonnés



Faits marquants 2024

- Nouveau délégataire pour l'exploitation du service au 1^{er} janvier 2024
- Intégration du nouveau délégataire SAUR à la maison de l'Eau
- Un contrat unique sur notre territoire
- Etude de sécurisation eau potable de l'Europôle via Sarralbe
- Démarrage consultation pour la reconstruction de l'usine de Sarralbe
- Schéma directeur d'eau potable : propositions travaux
- Renouvellement de réseau rue du Château à Bliesbruck
- Renouvellement de réseau rue du Canal à Herbitzheim
- Renouvellement de réseau pont du canal des Houillères à Herbitzheim
- Renouvellement de réseau rue Nationale à Holving
- Renouvellement de réseau rue Richeling à Holving
- Renouvellement de réseau rue des Jacinthes à Woustviller
- Renouvellement de réseau rue des Canards à Woustviller
- Création d'un nouvel accès au réservoir de Rémering.
- Démarrage reconstruction de l'usine de Sarralbe
- Schéma directeur d'eau potable : validation propositions de travaux et démarrage des travaux d'interconnexion
- Démarrage étude reconstruction réservoir du Knopp
- Démarrage étude construction d'un réservoir sur l'Europôle
- Renouvellement des réseaux : 1.1% du linéaire chaque année soit 7km
- Réhabilitation usine de déferrisation et démanganisation de la Blies
- Démarrage étude pour la réhabilitation de l'usine de décarbonatation de Grosbliederstroff
- Régénération de 3 forages
- Divers travaux sur réservoirs

Remarque particulière

Une réforme des redevances des Agences de l'Eau entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025. La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est maintenue.

La redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique est remplacée par une redevance « consommation d'eau potable » facturée à l'abonné. Une redevance pour performance « des réseaux d'eau potable » est instaurée. Facturée aux collectivités compétentes pour la distribution publique de l'eau, cette redevance est répercutée par anticipation sur chaque usager du service public de distribution d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu.



Entretien et aménagement de cours d'eau. Défense contre les inondations. Protection et restauration des milieux aquatiques. La Communauté d'Agglomération intervient sur les projets qui présentent un intérêt général, les autres opérations relèvent des propriétaires riverains.

Chiffres-clés 2024

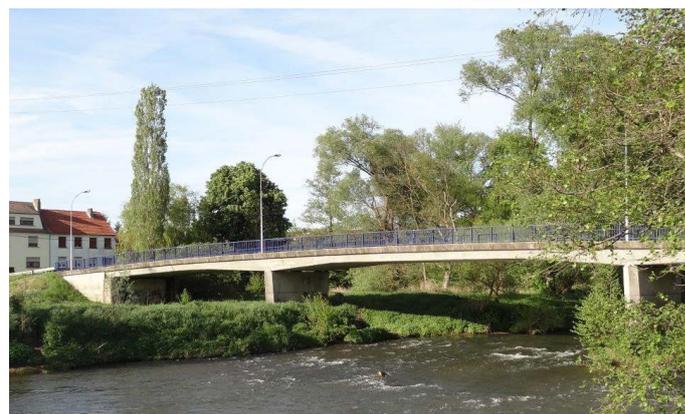
Recettes de la taxe GEMAPI : 555 000 €

Faits marquants 2024

- Poursuite PAPI, stade études hydrauliques avec validation des cartes zones inondables suite au calage de la modélisation
- Poursuite renaturation du Strichbach – projet commun Agglo/CAFPP
- Consultation pour la renaturation du Dorfbach avec réouverture de la partie canalisée à Woustviller
- Démarrage renaturation du Matzengraben
- Elaboration cahier des charges pour une étude globale de renaturation sur le territoire de l'Agglo
- Enlèvement d'embâcles sur l'ensemble du territoire de l'Agglo
- Inondations de la Pentecôte : début de submersion de la digue de Salzbronn, effondrement d'une partie du cours d'eau canalisé à Hundling, présence d'une très grande quantité d'embâcles à retirer sur l'ensemble du territoire,
- Opération d'entretien très important de la végétation sur la digue de Salzbronn, avec comme objectif de réaliser un diagnostic par un bureau d'étude spécialisé suite à submersion de la digue de Salzbronn.

Perspectives 2025

- Diagnostic de la digue de Salzbronn par un bureau d'étude spécialisé suite à submersion de la Pentecôte 2024
- Poursuite PAPI, propositions de plans d'actions
- Poursuite renaturation du Strichbach – projet commun Agglo/CAFPP
- Démarrage renaturation du Matzengraben
- Consultation relative à l'étude globale de renaturation sur le territoire de l'Agglo
- Achat matériel complémentaire suite inondations Pentecôte 2024
- Réhabilitation du poste de refoulement « inondations » de Salzbronn
- Elaboration d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde



La collecte et le traitement des déchets des habitants de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences sont des services de proximité par excellence dont notre EPCI assure la tâche depuis sa création. Ces services contribuent à la qualité du cadre de vie de la population de nos 38 communes. Au souci constant d'assurer un service de qualité s'ajoute la difficulté de la maîtrise des coûts pour notre intercommunalité. La collecte est essentiellement assurée en régie et la compétence traitement a été déléguée au SYDEME auquel nous adhérons.

Chiffres-clés 2024

Budget :

Montant de la TEOM : **10 208 371€**

Produits de service dont la redevance pour les déchets non ménagers : **601 350€**

Autres :

1 537 tonnes de déchets enfouis,

15 755 tonnes de déchets en incinération,

2 800 tonnes de déchets valorisables collectés en sacs orange et bornes jaunes,

1 236 tonnes de fibreux collectés en apport volontaire,

2 291 tonnes d'emballages en verre collectés,

2 336 tonnes de déchets fermentescibles collectés,

7 144 tonnes de déchets verts traités en plateforme de compostage et de méthanisation.

Les actions déjà engagées en 2023 et finalisées en 2024 sont :

- La réorganisation complète des collectes en porte à porte suite à la mise en place des bornes jaunes. Passage de 10 équipes à 8 équipes au 1^{er} janvier 2024,
- La création de 2 collectes spécifiques des emballages légers en porte à porte pour les professionnels dès le 1^{er} janvier 2024
- La création de nouvelles plateformes pour la mise en place de bornes de tri à proximité des déchèteries de Rouhling et de Zetting afin de rendre leur accès disponible 24H/24
- L'accompagnement des communes pour l'aménagement de plateformes pour les bornes de tri
- La mise en place de garde-corps spécifiques et normalisés pour la dépose des gravats sur les déchèteries de Rouhling et de Zetting
- La commande d'un véhicule de collecte avec grue pour la collecte des fibreux
- La commande d'un camion polyvalent permettant la collecte des bornes de tri et le lavage de ces mêmes bornes de tri.

A ces opérations initiales se sont rajoutés les points suivants :

La mise en place d'un dispositif d'aide aux communes pour le nettoyage des points de tri :

- > L'établissement d'une convention avec CITEO pour lutter contre les déchets abandonnés
- > Le versement d'une indemnité forfaitaire annuelle aux 37 communes, hors Sarreguemines
- > La création d'une équipe de 2 agents pour le nettoyage en régie des points de tri sur la commune de Sarreguemines
- > La vente de 2 bennes à ordures ménagères, en surnombre suite à la réorganisation du service, au SYDEME
- > La création de postes partagés avec le service espaces verts pour renforcer le service quand nécessaire
- > Acquisition de 16 bornes à verre pour renouveler progressivement les équipements les plus anciens
- > La réalisation d'un guide de l'éco-événement pour aider les communes et associations dans la mise en place de la gestion des déchets lors des différentes manifestations qui sont organisées



MÉMO-TRI!

À PARTIR DU 1^{er} MARS 2022
100% DES EMBALLAGES SE TRIENT! €

Utilisation provisoire des sacs orange en attendant la mise en place progressive des bornes d'apport volontaire dans les communes À PARTIR D'AVRIL 2022.

NOUVEAUTÉ
Bouteilles, pots, godets et boîtes en plastique, tubes, poches et films en plastique, capsules en plastique, sachets, bâches et films en plastique.

DECHÈTERIE LÉGÈRE
Déposer en vide sans sac. APLATIR LES BOUTEILLES ET LES BRIOLES ALIMENTAIRES DANS LE SENS DE LA LONGUEUR. INUTILE DE LÉVER LES EMBALLAGES (bien les vider). NE SUICIDEZ PLUS LES EMBALLAGES.

SEULS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS CETTE BORNE
LES OBJETS EN PLASTIQUE QUI NE SONT PAS DES EMBALLAGES SONT À DÉPOSER DANS LE SAC BLEU.

Faits marquants 2024
DÉPOSEZ DANS LES BORNES BLEUES TOUS LES PAPIERS ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON NON SOUILLÉS.

Journaux, revues, magazines et prospectus (sans film plastique)	Catagons et enveloppes	Couvertures, enveloppes et impressions	Cahiers, bloc-notes, livres et tous les autres papiers	Petits emballages cartonnés
---	------------------------	--	--	-----------------------------

LES BROS CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

DÉPOSER EN VIDE SANS SAC. APLATIR LES EMBALLAGES EN CARTON.

UNIQUE QUESTION ? Contactez-nous au 0800 191 880

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences
35, rue de Metz - 57000 Sarreguemines
03 87 02 02 00 - 03 87 02 02 01
contact@agglomeration-sc.fr - www.agglomeration-sc.fr



Perspectives 2025

- La modification du bâtiment accueil du centre technique pour mieux gérer et accueillir les visiteurs.
- La création de nouveaux bureaux pour les responsables d'équipes et du garage dans le hall D du centre technique,
- La création d'un carport permettant d'abriter les véhicules poids-lourds devant stationner à l'extérieur,
- La modification des horaires d'ouverture des déchèteries afin de rendre l'ensemble plus cohérent,
- La contractualisation avec le CHS pour le nettoyage des vêtements de travail des agents de terrain,
- La mise en service des sondes de remplissage des bornes de tri afin de pouvoir maîtriser au mieux leur remplissage et donc leur collecte et ainsi éviter les débordements,
- L'accompagnement des communes pour l'aménagement de plateforme pour les bornes de tri,
- La participation aux travaux d'adaptation du centre de tri de Sarreguemines pour la réception des emballages légers et ainsi optimiser les déplacements,
- La signature d'une convention de reprise des Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB) sur nos déchèteries communautaires par l'éco-organisme en charge de cette filière,
- La mise en place d'un 2^{ème} local DMS à la déchèterie de Zetting, le volume actuel disponible n'étant plus suffisant,
- La plantation d'arbres supplémentaires sur les déchèteries
- La commande d'un nouveau camion polybennes pour assurer la logistique des conteneurs de déchèteries, en remplacement de l'équipement le plus ancien du parc
- La commande d'un camion polyvalent permettant la collecte des bornes de tri et le lavage de ces mêmes bornes de tri
- La réalisation d'une campagne d'identification des bacs des particuliers (un autocollant, 2 puces) afin de pouvoir mieux gérer la relation avec eux : accompagnement du geste du tri, bacs cassés, mauvaise présentation du bac...
- La mise à jour de la signalétique en déchèterie, notamment pour qu'elle soit en adéquation avec les nouveaux horaires d'ouverture à compter du 1^{er} janvier 2025
- L'acquisition de 16 bornes à verre pour renouveler les équipements les plus anciens
- Le lancement de l'application MONTRI sur la gestion des déchets sur notre territoire et pour améliorer la relation usagers.



La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences apporte son soutien à l'enseignement supérieur sur son territoire à travers le versement d'aides financières à l'Université de Lorraine, des investissements réalisés en partenariat avec les différentes instances de l'Education Nationale, la mise à disposition d'équipements et de personnel, le soutien aux projets étudiants tutorés et la mise en place d'une action culturelle.

Chiffres-clés 2024

Enseignement supérieur :

Nombre total d'étudiants à Sarreguemines : **1049**

UFR droit : **155** étudiants / IUT : **366** étudiants

Lycées : **206** étudiants / INSPÉ : **75** étudiants

IFSI : **247** étudiants

Montant de la subvention de fonctionnement versée par la Communauté d'Agglomération à l'Université de Lorraine au titre des différentes filières présentes sur le site délocalisé de Sarreguemines : **312 719,96 €**

Actions en faveur du cycle secondaire (collège et lycée) :

Mise en œuvre de la nouvelle politique de subvention en faveur du cycle secondaire destinée à l'enrichissement culturel des élèves pour un montant de **31 849,45 €**

Actions en faveur du cycle primaire :

Participation au dispositif Sésam'gr : accompagnement des communes à hauteur **110 744,31 €** pour l'embauche des assistants de langue allemande

Université Populaire :

Signature d'une convention de moyens et d'objectifs, versement d'une subvention de **115 000 €**

Faits marquants 2024

Nouvel IFSI :

- Avancement du chantier de construction, bâtiment placé hors d'eau et hors d'air.
- Coût du projet : 6 009 000 € HT (subvention Région Grand Est : 3,6 M€).
- Avenant à la convention avec l'Hôpital pour arrêter les conditions de remboursement de l'investissement.

Pôle Ecole :

- Sécurisation de l'accès au bâtiment avec l'installation d'un nouveau contrôle d'accès, d'un visiophone, et d'un dispositif anti-intrusion.
- Relamping.

IUT Moselle Est :

Participation à un colloque pour l'Enseignement en logistique et ses apports en termes de recherche et d'innovation pour les 30 ans de la formation MLT

Amélioration de l'attractivité du campus de Sarreguemines :

- Rencontre avec deux Vice-présidents de l'Université de Lorraine, sur le campus de Sarreguemines en décembre 2024, pour présenter le campus et ses formations dont l'offre pourrait être enrichie
- Rencontre avec la directrice de l'INSPE de Lorraine

Vie étudiante :

- Projets tutorés 2024 : huit projets tutorés émanant des associations d'étudiants ou des établissements d'enseignement supérieur (cavalcade, voyage de fin d'étude, participation à des projets pédagogiques culture en allemand, etc.) pour un montant de 8 873 €.
- Premières Olympiades de l'IUT Moselle Est
- Renouvellement de la labellisation et poursuite des actions dans le cadre du label Agir ensemble avec pour thématique la santé environnementale.

Projet HoloSolis :

Participation au groupe de travail Formation.

Perspectives 2025

Nouvel IFSI :

- Achèvement des travaux et mise en service du bâtiment.

Amélioration de l'attractivité du campus de Sarreguemines :

- Elaboration d'un Schéma local de l'Enseignement Supérieur en concertation avec l'Université de Lorraine
- Elaboration d'un support de présentation du Campus de Sarreguemines.

Vie étudiante :

- Définition en concertation avec l'Université de Lorraine d'une programmation culturelle dédiée aux étudiants
- 2^{èmes} Olympiades de l'IUT Moselle Est
- Renouvellement de la labellisation et poursuite des actions dans le cadre du label Agir ensemble

Orientations des collégiens et lycéens :

- Amélioration de la visibilité et de la continuité des parcours des élèves depuis le collège jusqu'à l'enseignement supérieur et l'accès à l'emploi
- Définition d'outils de valorisation des métiers de l'industrie et des formations qui y préparent (« Show de l'industrie » ?).
- Réflexion sur la mise en place d'un Salon de l'Orientations du Lycéen

Valorisation de l'intervention communautaire dans l'enseignement supérieur :

- Affirmation de l'identité de l'Agglo sur les bâtiments d'enseignement supérieur et communication sur sa participation aux formations de l'enseignement supérieur.

Projet HoloSolis :

- Suite des réflexions et participation au groupe Formation dans le cadre de l'implantation de l'entreprise HoloSolis
- Définition d'un site d'implantation sur le territoire d'un centre de formation professionnelle équipé d'une salle blanche.

Réaliser différents supports d'information (journal communautaire Entre Sarre & Blies, plaquettes spécifiques, site Internet, réseaux sociaux...) mais aussi organiser des événements, manifestations et animations sans oublier les relations avec les médias, tels sont les principaux axes de communication de l'Agglomération. L'objectif est de rendre lisible les enjeux de l'intercommunalité, d'identifier l'Agglomération ainsi que les actions et les projets réalisés par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, tant auprès des habitants des 38 communes qu'à l'extérieur du territoire.

Chiffres-clés 2024

Budget : 427 841 euros de subvention à l'association Mosaik Cristal TV.

Internet : 92 584 visites | 56 028 visiteurs uniques

Facebook : 7 200 followers sur le compte Facebook de l'Agglo et 781 926 vues relatives aux publications de l'Agglo.

Faits marquants 2024

- Montée en puissance des publications sur les réseaux sociaux.
- Réitération des animations.
- Nouveau circuit de distribution pour le journal communautaire Entre Sarre et Blies.

Perspectives 2025

- Évènementiel autour de l'ouverture du complexe sportif Le Bliespark.
- Nouvelle formule pour le spectacle nocturne son et lumière des Journées Européennes du Patrimoine.
- Nouvelle animation autour du vélo.



La Médiathèque de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences se déploie sur 4100m² dans le centre ville de Sarreguemines. Elle propose des collections encyclopédiques multimédia en prêt et en consultation sur place : romans, documentaires, BD et mangas, revues et journaux, CD, DVD, partitions, livres numériques, ressources d'autoformation en ligne, vidéo à la demande... pour les enfants et les adultes.

Elle offre de multiples services gratuits : postes informatiques avec accès Internet, WIFI, cabines de langues, espace jeux vidéo, système de click and collect, portage de documents à domicile, BookBox, mise à disposition de matériel pour les malvoyants et les non-voyants, prêt de liseuses.

La Médiathèque fonctionne en réseau avec les bibliothèques de proximité existant dans la Communauté d'Agglomération (carte d'utilisateur unique, catalogue commun accessible sur Internet, système de navette entre les bibliothèques pour la réservation de documents, animations décentralisées...).

Chiffres-clés 2024

27 016 entrées

224 744 prêts individuels et collectifs

138 404 documents multimédia mis à la disposition du public

129 abonnements à des journaux et revues

9 256 participants aux animations (enfants et adultes)

1 631 élèves reçus dans le cadre des accueils de classes

414 adultes accueillis dans le cadre de partenariats divers (Mission locale, CHS, EHPAD)

1 257 personnes accueillies lors d'actions hors les murs ou portage

Bibliothèques de proximité : Bliesbruck, Grosbliederstroff, Hambach, Hundling, Loupershouse, Neufgrange, Puttelange-aux-Lacs, Rémering-lès-Puttelange, Rouhling, Sarralbe, Siltzheim, Woelfling, Woustviller, Zetting

81 590 prêts individuels et collectifs

102 287 documents multimédia mis à la disposition du public

Faits marquants 2024

- Rédaction d'un nouveau projet de service pour la période 2025-2029
- Organisation d'une tournée dans les bibliothèques du réseau avec le Vice-président
- Mise en place des inscriptions en ligne aux animations
- Lancement du paiement par carte bancaire pour les abonnements
- Plus de 260 ateliers numériques personnalisés (contenu abordé à la demande) organisés sur l'année,
- Poursuite du projet Bi-Bus transfrontalier.

Perspectives 2025

- Réflexion sur le réaménagement du secteur Adultes et Jeunesse
- Démarrage d'un diagnostic thermique complet
- Réfection des toilettes du hall d'accueil
- Mise en service des casiers connectés
- Lancement d'une nouvelle version de l'application *MaBibli*



Le périmètre de la compétence communautaire dans le domaine des équipements sportifs comprend :

- 2 équipements aquatiques : le centre nautique de Sarreguemines et la piscine de Sarralbe ;
- le golf situé sur les bans de Rouhling et Sarreguemines ;
- les gymnases adossés à des établissements d'enseignement secondaire (collèges et lycées).

En complément, la Communauté d'Agglomération a instauré en 2021 un fonds de concours destiné à financer spécifiquement des projets de construction ou de réhabilitation d'équipements sportifs communaux selon des conditions fixées dans un règlement.

Chiffres-clés 2024

Golf Sarreguemines Confluences :

Nombre d'adhérents : **574** (+8.5% par rapport 2023)

Nombre de licenciés : **748**

Organisation de tournois par l'Agglo : **30**

Piscine communautaire de Sarralbe :

Fréquentation totale : **53 439**

Fréquentation usagers « Piscine » : **7 235**

Fréquentation usagers « Aquafitness » : **8 141**

Fréquentation usagers « Ecole de Natation » : **5 243**

Fréquentation scolaire : **27 752**

Fréquentation association : **5 068**

Centre nautique Sarreguemines Confluences :

Fréquentation totale : **169 035**

Fréquentation usagers « Piscine » : **92 826**

Fréquentation usagers « Associations » : **40 240**

Fréquentation usagers « Espace Détente » : **6 837**

Fréquentation Scolaire : **29 132**

Faits marquants 2024

Fonds de concours aux équipements sportifs

Clôture du 1^{er} fonds de concours pour la période 2021-2023 et mise en place d'un 2nd fonds de concours d'un montant de **1,8 M€** pour la période 2024-2026 avec élaboration d'un nouveau règlement adapté du précédent au regard des situations rencontrées.

Gymnases :

- Intégration du gymnase de Puttelange-aux-Lacs
- Poursuite des travaux du complexe sportif Bliespark
- Recensement des besoins au niveau des communes et associations afin de commencer le travail sur la répartition des créneaux d'utilisation du Bliespark.
- Respect de la sobriété énergétique depuis octobre 2022 dans les gymnases communautaires avec diminution des températures intérieures à 14°C
- Poursuite du fonds de concours en faveur des équipements sportifs.
- Réflexion sur la mise en place du tri des déchets dans les gymnases

Golf Sarreguemines Confluences :

- Travaux de réfection et entretien du parcours, optimisation de l'utilisation de l'eau
- Mise en place d'une nouvelle convention avec l'association Golf Club Sarreguemines
- Développement du programme d'animations : tournois, portes ouvertes...
- Mise en place d'une nouvelle grille tarifaire
- Développement du Proshop
- Engagement de la réflexion sur la création d'un parcours pédagogique et la rénovation des appartements en logements touristiques

Piscine communautaire de Sarralbe :

- Maintien des animations mises en place depuis 2019
- Maintien de l'action « Sobriété énergétique » : diminution des températures des bassins, de l'air et des locaux annexes.
- Maintien de notre action de formation professionnelle en accueillant un apprenti
- Elaboration du cahier des charges CLIMAXION

Centre nautique Sarreguemines Confluences :

- Mise en place d'animations pour l'ensemble du public : soirées zen, ouverture bassin extérieur, partenariat association (baptêmes de plongée) ...
- Maintien de l'action « Sobriété énergétique » : diminution des températures des bassins, de l'air et des locaux annexes.
- Réalisation d'une étude structurelle du complexe



Perspectives 2025

Gymnases :

- Poursuite des travaux du Bliespark
- Mise en place de la procédure et du formalisme de l'attribution des créneaux du Bliespark
- Révision du règlement intérieur des équipements
- Inventaire du matériel de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences dans les différents gymnases
- Déploiement du tri des déchets dans les gymnases

Golf Sarreguemines Confluences :

- Simplification de la grille tarifaire
- Promotion du Proshop
- Maintien des actions engagées en 2023 pour la mise en place d'un programme d'animations divers et varié.
- Vente d'encarts publicitaires et recherche de sponsors pour les tournois
- Création de logements touristiques
- Mise en place de toilettes sèches, DSA sur le parcours
- Poursuite des études sur la création d'un parcours pédagogique avec aménagement des trous n°1 et 9
- Poursuite de la réflexion autour de la gestion de la ressource en eau et de l'arrosage

Piscine communautaire de Sarralbe :

- Développement de l'offre d'animations aquatiques pour tous les publics.
- Maintien des partenariats avec les partenaires publics et privés.

Centre nautique Sarreguemines Confluences :

- Maintien des animations proposées au public
- Maintien des partenariats avec les partenaires publics et privés.
- Adaptation à compter du 1er juillet du mode de fonctionnement selon les préconisations et remarques faites par l'étude structure
- Définition du contenu du programme et de l'emplacement d'un nouvel équipement aquatique à Sarreguemines. Travail avec l'ensemble des utilisateurs pour cette période de transition liée aux travaux.



La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est compétente en matière d'équilibre social de l'habitat. A ce titre, elle définit un Programme Local pour l'Habitat (PLH) d'une durée de 6 ans. Le PLH 2020-2025 prévoit les mesures nécessaires à un développement équilibré de l'habitat sur l'ensemble du territoire, dans l'objectif de garantir un accès au logement pour tous.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération met notamment en œuvre des opérations contribuant à l'Amélioration de l'Habitat. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est également cheffe de file en matière de politique d'attribution des logements sociaux, à travers sa Conférence Intercommunale du Logement (CIL).

Chiffres-clés 2024

- **100 000 €** d'aides attribués à MOSELIS pour la réhabilitation de **50** logements sociaux à Sarreguemines
- **7 832,04 €** de cotisation à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Moselle (ADIL)
- **18 879 €** de participation au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) du Conseil Départemental de la Moselle
- **20 092 €** d'aides attribuées à la Mission Locale pour la mise en œuvre du Guichet d'information pour le logement des jeunes

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

- **252 641,94 €** d'aides versées par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), représentant 79 dossiers d'aides soldés

PPRT Ineos (travaux de réduction de la vulnérabilité)

- **296** diagnostics réalisés
- **198** financements accordés
- **182** chantiers achevés pour un montant de **2 186 796,79 €** de travaux financés par l'ensemble des cofinanceurs (dont **369 127 €** par la Communauté d'Agglomération)

Faits marquants 2024

- PPRT Ineos : Modification à la hausse de l'enveloppe globale initiale de 2 700 000 € pour les travaux de réduction de la vulnérabilité : 3 825 000 €
- Réalisation du bilan à mi-parcours du PLH
- Mise en production du système de cotation des demandes de logement social (non visible pour les demandeurs)
- Mise à jour de l'Observatoire de l'Habitat

Perspectives 2025

- Fin de l'OPAH intercommunale et mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) en partenariat avec l'Anah
- Poursuite et finalisation du programme d'accompagnement des riverains dans le cadre du PPRT Ineos
- Présentation pour avis du bilan à mi-parcours du PLH au CRHH
- Publication de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier
- Elaboration de la Convention Intercommunale des Attributions



Dans le cadre de sa compétence obligatoire en matière de politique de la ville dans la communauté, la Communauté d'Agglomération contribue au financement d'actions visant à améliorer la sécurité, l'insertion et la solidarité sur le territoire. La Communauté d'Agglomération est également partenaire du Contrat « Engagement Quartiers 2030 » avec la Ville de Sarreguemines, portant sur les actions à mettre en œuvre au sein des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

Chiffres-clés 2024

Le Conseil communautaire a voté en faveur du soutien aux actions d'insertion et de cohésion sociale mises en œuvre par les associations suivantes :

4 600 € au CIDFF

5 000 € au Festival les Z'étangs d'Arts (association Foyer des Lacs)

3 000 € aux Amis de la Coccinelle

1 000 € à CAP EMPLOI / 4 400 € à PROXIMITE

1 500 € au CDAD / 3 000 € à la Ludothèque Beausoleil

2 000 € au CMSEA (dispositif « Espoir »)

200 € à Music Dance Connection / 300 € à l'ASS Tennis

Soit un total de 25 000 € de subventions versées en 2024.

Subvention de fonctionnement à la Mission Locale du Bassin de Sarreguemines (convention pluriannuelle 2023-2026) : 65 040,76 € accordés en 2024.

Faits marquants 2024

- Signature du Contrat « Engagement Quartiers 2030 » avec la Ville de Sarreguemines
- Adoption d'un règlement d'attribution des subventions aux associations dans le cadre de la cohésion sociale
- Signature des conventions pluriannuelles d'abattement de la TPFB en QPV avec les bailleurs sociaux du SCH, MOSELIS et VIVEST

Perspectives 2025

- Poursuite du soutien aux associations dans le cadre de la cohésion sociale et du suivi des actions dans le cadre du contrat Engagement Quartiers 2030 de la Ville de Sarreguemines
- Organisation d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Chantier d'insertion « Confluences services »

Le support technique du chantier est basé sur l'entretien des espaces verts et les travaux du bâtiment second-œuvre, ainsi que sur l'atelier palette. L'objectif est, d'une part de redonner des habitudes et des attitudes de travail et, d'autre part, de lever les freins à une insertion sociale et professionnelle durables.

Notre mission : accompagner l'individu et promouvoir la personne dans :

- > La confiance, le respect et la dignité, indépendamment du sexe, de l'âge, de la santé physique, ou mentale, de la religion, de la condition sociale ou de l'origine ethnique,
- > La sociabilisation : chaque individu est en capacité de se reconstruire et de construire ; la mission du chantier est de lui permettre d'accéder à une autonomie, au sens des responsabilités, à une liberté de choix et à l'exercice de sa citoyenneté.

Chiffres-clés 2024

39 salariés ont été accompagnés du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

7 personnes issues des QPV | 19 personnes bénéficiaires du RSA

6 personnes de moins de 26 ans.

3 personnes sont sorties en emploi durable (CDD ou intérim de + de 6 mois ou CDI)

1 personne est sortie en emploi de transition (CDD ou période intérim de - de 6 mois)

1 personne sortie en formation

L'atelier palette a réalisé 12 expositions.

- L'installation dans le nouveau bâtiment a été décalée du fait des retards dans la réalisation des travaux du nouveau bâtiment.
- Les absences du tuteur socio-pro et son départ ont impactés le suivi des bénéficiaires.

Perspectives 2025

- Poursuivre les actions mises en place
- Installation dans le nouveau bâtiment.
- Ouverture du magasin de vente d'objets réalisés en bois de palette.
- Etablir un équilibre au sein de l'équipe d'encadrement.

Faits marquants 2024

- La situation des bénéficiaires se dégrade année après année, des problèmes de logements et de santé sont de plus en plus importants.



La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, soucieuse de renforcer l'attractivité économique de ses Zones d'Activités Economiques (ZAE) a engagé, dès 2012, le déploiement d'un réseau Très Haut Débit sur les ZAE de son territoire.

Chiffres-clés 2024

Mise en place du nouveau contrat de Délégation de Service Public dans les Zones d'Activités Economiques.

3 nouvelles Sociétés raccordées au réseau Très Haut Débit dans les ZAE en 2024.

Faits marquants 2024

- Raccordement au réseau fibre de la Communauté d'Agglomération du bâtiment relais Rue Robert Pax à Hambach.
- Reprise du déploiement par Orange de la fibre optique sur les communes concernées. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a joué le rôle médiateur entre l'opérateur d'infrastructure et les communes, pour permettre une reprise efficace des travaux. Elle est également intervenue auprès de l'ARCEP et d'ENEDIS sur la question des supports.

Perspectives 2025

- Raccordement du bâtiment relais rue des Forgerons à Woustviller.



A travers la compétence « protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie – développement durable », le service a pour mission de contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique, la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la diminution de la pollution de l'air. Il a vocation à élaborer et mettre en œuvre des politiques relatives à la transition énergétique et des actions de maîtrise de la consommation énergétique. Il a pour outil et pour cadre le plan climat énergie territorial, mis en place dès 2012. Les thématiques abordées vont de la sobriété énergétique des bâtiments à la mobilité durable, en passant par la limitation de l'usage des produits phytosanitaires.

Chiffres-clés 2024

39 élus ont participé au voyage d'étude

Live Pollen : 2 033 téléchargements de l'application, 12 223 connexions aux capteurs, 348 notifications paramétrées, 609 signalements de symptômes

Projet d'Éducation au Développement Durable pour les classes de moyenne section au CM2 :

- > **Concours local d'expression artistique** : exposition à la Médiathèque > **2 871 votes grand public**
- > **Clôture « Watty à l'école » année 3** : **60 classes participantes – 1 210 élèves**
- > **Lancement « Ecopousse » (suite du programme « Watty à l'école »)** : **54 classes participantes soit 1 048 élèves**

14^{ème} édition du Jour de la nuit au Val-de-Guéblange : les 4 ballades ont rassemblé **91 participants** sur un parcours d'environ 4 km.

Faits marquants 2024

- Réalisation de l'étude environnementale du PCAET
- Travail en comité de pilotage dans le but d'améliorer les fiches actions du PCAET volet Territoire et volet patrimoine et service

- Finalisation du BEGES (Bilan Energie Gaz à Effet de Sarre) du patrimoine et des services de l'Agglo
- Travail sur la mise en œuvre d'une opération d'autoconsommation collective ouverte
- Organisation du 7^{ème} voyage d'étude à destination des élus à Saint-Dié-des-Vosges (88) et à Moyenmoutier (88) sur le thème de la végétalisation des espaces communaux (cour d'école, cimetière) et sur la production d'énergie renouvelable (centrale hydroélectrique).
- Lauréat du programme Lum'ACTEE suite à la rénovation des parcs d'éclairage public communaux.
- Communication sur le dispositif Live Pollen auprès des professionnels de santé

Perspectives 2025

- Adoption du PCAET
- Adhésion à une PMO (Personne Morale Organisatrice), pour les démarches d'autoconsommation collective
- Lancement d'une opération de massification de la pose de panneaux photovoltaïques pour les bâtiments communaux
- Intégration du Défi « J'y vais » dans le projet EDD (mai 2025)



Le territoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences abrite des zones naturelles à fort potentiel de biodiversité. Diverses actions sont engagées chaque année pour préserver la faune et la flore au sein des prairies de fauche, de la zone Natura 2000, des espaces naturels sensibles... La sensibilisation des jeunes générations en fait partie intégrante.

Faits marquants 2024

Azuré des Paluds :

Poursuite de la procédure Biens sans maître
Rencontre des 4 autres communes et finalisation des procédures pour les parcelles concernées par l'Azuré.

Pour les autres parcelles, ce sont les communes qui souhaitent aller au bout de la démarche qui prennent en charge les honoraires et frais de dossier de la SAFER.

> Animation scolaire

6 classes des communes de Sarralbe, Wittring, Sarreguemines et Hambach

> Animation Grand Public

4 dates de sorties nature entre avril et août.
Semis de graines récoltées en 2023 le 16 mars.
Confection et implantation de panneaux pour les communes indiquant la présence d'Azurés sur leur territoire.
Confection et implantation de panneaux à destination des exploitations agricoles indiquant une fauche raisonnée liée à la présence de l'espèce.
Les panneaux ont été implantés sur les zones où l'Azuré est présent le long de chemin en bord de champs, pour être vu par les passants.

Paiements pour Services Environnementaux 2024

Pour diverses raisons, ces 3 contrats resteront les seuls en 2024. Certains agriculteurs ont retourné des parcelles ou ont changé leur méthode d'exploitation et ne sont plus éligibles, d'autres n'étaient plus intéressés par les PSE.

La Région s'associe au projet PSE et verse 1 000€ complémentaires pour chaque exploitant.
Une nouvelle répartition des frais d'animation est établie, régie par avenant à la convention avec la CASAS.

Distinction attribuée à l'Agglo

Territoire engagé pour la nature (période 2024 – 2027) décernée par l'OFB en date du 12 décembre 2024.

Zone Nature 2000 IPPLING

Lors du COPIL, une nouvelle Présidence a été confiée à Madame Sonya FRAIBOEUF et à Monsieur Gaston MEYER, Vice-président, pour une durée de 3 ans.

La maîtrise d'ouvrage du site est également assurée par l'Agglo pour les 3 ans.

Parmi les travaux effectués, on note l'arrachage de plantes invasives à l'été (solidage, impatience).

> Pour l'Azuré des Paluds :

L'année 2024 clôt la 2^{ème} phase à l'AMI Azuré.
Un nouveau dossier a été déposé auprès des financeurs.
Le 15 décembre un avis favorable a été donné avec des précisions à donner.

PSE 2024

Un nouvel agriculteur qui reprend l'exploitation de ses parents sur la base du diagnostic 2023, bénéficiera de PSE.

La participation de l'Agence de l'Eau passe de 80 à 90%, ce qui laisse 0 euro à charge des collectivités.

Zone Nature 2000 IPPLING

Renouvellement du DOCOB à prévoir, à définir à ce jour, qui porte ce dossier (la Région directement ou l'Agglo)

Renouvellement de l'appel d'offre pour l'animation du site



Depuis le 1er janvier 2012, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est compétente en matière de Tourisme. La promotion et l'attractivité touristique du territoire constituent un enjeu de développement économique de l'Agglomération.

Chiffres-clés 2024

- 62 hébergeurs
- 83 hébergements
- 160 974 nuitées (exonérées et non exonérées)

Nombre d'hébergements en activité : hôtel, meublé de tourisme, chambre d'hôtes, camping et port de plaisance

Taxe de séjour 2023 : 73 773, 45 € :

- Part reversée à l'OT : 66 924,57 €
- Part départementale : 6 848,88 €

Subvention à l'Office de Tourisme communautaire : 525 000 €

Subvention à l'Association du Bassin Touristique de la Sarre : 17 414 €

Subvention à l'association Vita Futura : 10 000 €

Faits marquants 2024

- Implication de l'Agglo dans la définition du projet Vita Futura, association transfrontalière de gestion du Parc européen Bliesbruck-Reinheim : élaboration d'une stratégie touristique.
- Poursuite de l'implication de l'Agglo dans la valorisation de la marque Terres d'Oh ! (valorisation du tourisme fluvial et fluvestre) : édition n°1 du festival Terres d'Oh ! avec une date à Sarreguemines en août 2024
- Poursuite du programme d'aménagement des pistes cyclables et de nouveaux sentiers de randonnée communautaires : finalisation de l'étude signalétique pour la création du réseau de sentiers de randonnée pédestre et préparation des éléments visuels cartographiques.

Perspectives 2025

- Poursuivre les partenariats et soutiens à l'Office de Tourisme, au Bassin Touristique de la Sarre et à l'association Vita Futura.
- Poursuivre l'aménagement et la mise en tourisme des nouveaux sentiers de randonnée pédestre et pistes cyclables communautaires : ouverture du nouveau réseau de sentiers de randonnée pédestre (294 km).



Le service urbanisme se compose d'une équipe de 3 instructrices des autorisations d'urbanisme et d'un chargé de mission « planification ». Le service instructeur des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol est mutualisé au niveau de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences pour le compte de ses 38 communes membres (conformément à l'article R.423-15 du Code de l'Urbanisme). La mission « planification » consiste à suivre les documents d'urbanisme locaux et supra (PLU, SRADET, SCOT...).

Chiffres-clés 2024

2 694 autorisations d'urbanisme instruites dont :

120 autorisations de travaux

989 certificats d'urbanisme informatifs

77 certificats d'urbanisme opérationnels

1 230 déclarations préalables

252 permis de construire

3 permis d'aménager

23 permis de démolir

63% de dossiers ont été déposés en ligne sur la plateforme www.geopermis.fr

Faits marquants 2024

- Permis de construire HoloSolis
- Engagement de la procédure de révision du ScoT de l'Arrondissement de Sarreguemines.

Perspectives 2025

Convention d'accompagnement avec le CAUE de Moselle : offrir une assistance architecturale et urbaine à la collectivité à l'occasion de toutes demandes d'autorisation en application du droit des sols, ainsi que des conseils à destination des particuliers ayant un projet de construction neuve, de rénovation ou d'extension.



Voies vertes/pistes cyclables

En 2002, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences s'est engagée à réaliser un schéma communautaire d'itinéraires cyclables. L'objectif est de relier les 38 communes entre elles afin de promouvoir l'intermodalité des transports mais également le développement touristique en inscrivant ses itinéraires dans des circuits touristiques.

Chiffres-clés 2024

Ajout de 2 km d'itinéraire cyclable sur les 220 km existants

Faits marquants 2024

- Démarrage des travaux de l'itinéraire Lixing-Lès-Rouhling – Grosbliederstroff
- Sécurisation du passage à niveau PN91 à Sarreguemines
- Réalisation de l'itinéraire Puttelange-Aux-Lacs – Ernestviller
- Réalisation de l'itinéraire Holving annexe – Richeling

Perspectives 2025

Achever les travaux sur l'itinéraire Lixing-Lès-Rouhling – Grosbliederstroff.



Crédit : JLauer_SarregueminesTourisme

Le système d'information géographique (SIG) agrège des données et permet de les cartographier tout en y associant des informations descriptives.

Créé en 2007, le SIG permet de recueillir, stocker, traiter et analyser des données géographiques et offre à ses communes membres et à ses services un accès à un portail cartographique web. L'outil permet de visualiser et de consulter des données cartographiées sur de nombreux domaines tels que l'organisation du territoire, la gestion des réseaux, l'urbanisme, l'environnement, les risques...

Le développement du SIG communautaire vers davantage de transversalité a pour objectif de répondre aux besoins opérationnels et quotidiens des services, d'être support d'observatoires du foncier et de l'habitat et ainsi d'apporter une aide à la prise de décision tout en facilitant le partage de la connaissance du territoire dans de nombreux domaines.

Chiffres-clés 2024

Total budget réalisé : 36 932,01€ HT

dont Contrat de maintenance et d'assistance logiciels : 24 268 €

dont convention de financement DataGrandEst : 4 000 €

dont convention PCRS : 8 664,01 €

Faits marquants 2024

- Mise à jour de l'Observatoire de l'Habitat
- Acquisition des données PCRS (Plan de Rue de Corps Simplifié)
- Poursuite de l'accompagnement des services et des utilisateurs aux outils SIG
- Contribution à la réalisation de la signalétique des sentiers de randonnée

Perspectives 2025

Publication de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier

